fnt arraché au repos de la solitude pour être élevé sur le trône de saint Pierre. Mais, au milieu des préoccupations que lui causait la soldicitude de toutes les églises, ne pouvant supporter la privation de vaquer à la méditation des choses célestes, il déposa la tiare et implora la faveur de rentrer dans le calme de la vie cachée et de la prière qui avait si longtemps fait toutes ses délices. Puissions-nous suivre ce Saint Portife dans la voie de l'humilité afin de mériter que s'accomplisse pour nous la parole de Jésus-Christ : « Celui qui s'abaisse sera élevé! »

DIMANCHE 20. Cinquième dimanche après Paques. — Fête du Très Pur Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie.

Adoration Perpétuelle

Dimanche 13 mai. Saint-Léanard d'Angers, Mazières, Saint-Jean-de-la-Croix, Saint-Martin-du-Fouilloux. — Lundi 14 Saint-Pierre-Montlimart. — Mardi 15. Les Sœurs de la Sagesse à Angers. — Mercredi 16. Saint-Quentin-en-Mauges. — Jeudi 17. Les Enfants de Marie de Maulévrier. — Vendredi 18. Saint-Pierre de Cholet. — Samedi 19. Saint-Pierre de Cholet.

Offices et Réunions

Eglise Saint-Laud. — Dimanche 13 mai. A 3 heures vêpres, suivies de la réunion mensuelle de l'Association de la Bonne-Mort. Cantiques, recommandations. Sermon par M. l'abbé Piton, curé de Saint-Serge. Salut du Très Saint-Sacrement.

Eglise Saint-Léonard. — Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu le dimanche 13 mai. Commencés la veille au soir à 8 heures, ils se poursuivront jusqu'après les vêpres qui seront chantées à 4 h. 1/2. Le sermon d'ouventure, samedi soir, sera donné par M. l'abbé Lambert, aumônier des Servantes des Pauvres; ceux de la grand'messe et des vêpres, dimanche, par M. l'abbé Gautreau, curé de Saint-Sulpice.

Dans la nuit d'adoration de samedi à dimanche, des messes basses seront dites d'heure en heure à partir de 2 heures jusqu'à 8 heures. La grand messe sera chantée à 10 heures. Pendant cette messe M. Bénard, et au salut de clôture MM. Weber et Bénard,

violoncellistes, exécuteront plusieurs morceaux.

Chapelle de Notre Dame-Sous-Terre. (Monastère de l'Esvière). — Dimanche 13. Saint Pierre Régalat, confesseur, 1° Ordre, indulgence plénière. — Lundi 14. Bienheureux Gérard de Villamagna, confesseur, 1° Ordre, indulgence plénière. — Mardi 15. Bienheureux Bienvenu de Recanati, 1° Ordre, indulgence plénière; messe à 7 h. 1/2 à l'autel Saint-Antoine. — Jeudi 18. Saint Pascal Baylon, confesseur, 1° Ordre, indulgence plénière. — Vendredi 18. Saint Félix de Cantalice, confesseur, 1° Ordre, indulgence plénière. — Samedi 19. Saint Yves, confesseur, 1° Ordre, indulgence plénière.